

Les programmes de l'ACDI destinés à l'Afrique francophone, qui comprend les huit pays les moins développés du monde, portaient surtout à l'origine sur des projets d'assistance technique touchant en particulier l'éducation et la santé. Depuis 1970, toutefois, le Canada a élargi son cadre et porté le montant de l'aide accordée à cette région de \$29.7 millions à \$105.0 millions en 1975-76. Le Canada participe de plus en plus au développement économique de la région par des projets comprenant à la fois une assistance financière et une assistance technique, et conformes aux priorités des pays concernés.

Le Programme spécial d'aide à l'Afrique du Commonwealth est issu des discussions qui ont eu lieu à la réunion des premiers ministres du Commonwealth en 1960. L'aide canadienne à l'Afrique du Commonwealth ne consiste plus exclusivement à fournir de l'assistance technique et des services d'enseignement, comme c'était le cas à l'origine, mais elle englobe divers projets d'immobilisations et des sondages en vue d'effectuer des investissements. Si à l'origine les efforts étaient centrés sur l'Afrique occidentale, les projets dans les domaines de l'énergie, des transports, des communications, de l'agriculture et de la planification économique entrepris dans l'Est et le Sud de l'Afrique ont maintenant rétabli l'équilibre. Entre 1960 et mars 1976, le Canada a contribué pour \$457 millions aux programmes bilatéraux d'aide au développement dans la région. En 1975-76, l'aide accordée à l'Afrique du Commonwealth se chiffrait à \$108.3 millions, et ce pour des projets allant de l'exploitation minière à l'apiculture.

Depuis le lancement en 1958 du programme canadien d'aide économique et technique aux Antilles du Commonwealth, cette région a reçu du Canada plus d'aide par habitant que toute autre région du globe. Le montant de l'aide bilatérale accordé par le Canada, qui s'élève à plus de \$160 millions depuis 1964, dont \$21.9 millions en 1975-76, a permis entre autres d'exécuter des projets de construction, des enquêtes sur les transports, des projets d'adduction d'eau, des programmes d'aide médicale et des programmes d'aide à l'Université des Antilles.

En 1971, l'ACDI a lancé un programme d'assistance technique bilatérale centré sur l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'éducation et le développement communautaire. En 1974-75, un programme de prêts bilatéraux a été établi et en 1975-76, le montant accordé à l'Amérique latine s'élevait à \$27.0 millions.

L'ACDI s'intéresse également aux organismes d'aide non gouvernementaux, au secteur commercial et à l'industrie. Au cours de l'année financière 1968-69, elle a versé \$4 millions à des organismes bénévoles pour les aider à accroître leur contribution au développement international. En 1975-76, le montant était passé à \$32 millions. La valeur totale de l'aide accordée par des organismes canadiens du secteur privé aux pays en voie de développement est estimée à environ \$59 millions par an.

L'ACDI intervient dans le secteur privé des économies des pays en voie de développement et contribue à l'expansion d'entreprises canadiennes outre-mer. Elle travaille de concert avec des entreprises canadiennes, le ministère de l'Industrie et du Commerce, des sociétés de financement internationales, des banques de développement et des sociétés étrangères pour essayer de déterminer les possibilités d'investissement et de contribuer au financement dans tous les secteurs de l'industrie secondaire des pays en voie de développement.

**Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI)** est un organisme international financé par des fonds canadiens. Créé en 1970 pour entreprendre et encourager des recherches sur les problèmes des régions en voie de développement, il stimule la coopération aussi bien entre les pays en voie de développement qu'entre le monde industrialisé et le monde en voie de développement. En sa qualité de coordonnateur des recherches pour le développement international, il aide les régions en voie de développement à atteindre une certaine compétence en matière de recherche et à créer les techniques et les institutions dont elles ont besoin pour résoudre leurs propres problèmes. Le Centre offre des bourses de recherche à des étudiants qui